

Communiqué de presse

Paris, le 25 juillet 2017,

***La FNCA est reconnue organisation professionnelle patronale  
représentative de la branche du Crédit Agricole***

Pour la première fois, dans le cadre de la réforme de la représentativité patronale, l'audience des organisations professionnelles d'employeurs a été mesurée au niveau national ainsi qu'au niveau des branches professionnelles. Les résultats ont été présentés aux partenaires sociaux réunis au sein du Haut Conseil du dialogue social (HCDS), le 19 juillet dernier.

Cette première mesure permet à la Fédération nationale du Crédit Agricole (FNCA) d'être reconnue représentative au niveau national et dans la branche des Caisses régionales et entités associées pour les quatre prochaines années.

Ainsi, au sein de la branche professionnelle du Crédit Agricole :

- Forte de sa représentativité, la FNCA négocie les accords collectifs avec le souci d'un dialogue social dynamique, selon les valeurs propres à son modèle de proximité et de responsabilité, et l'ambition de contribuer au développement économique et à l'emploi sur les territoires.
- Dans le cadre de la première désignation des conseillers prud'hommes attribués aux organisations syndicales et patronales en fonction de leur audience respective, la FNCA a obtenu 107 sièges répartis sur tout le territoire national.

La représentativité patronale de la FNCA sera officialisée par un arrêté du ministre du Travail au cours des prochaines semaines.

**Contact presse :**

Caroline de Cassagne : 01 49 53 41 72 - [Caroline.decassagne@ca-fnca.fr](mailto:Caroline.decassagne@ca-fnca.fr)

Tous nos communiqués de presse sur [www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)